

STAGE A L'ETRANGER

2 MOIS

Le stage à l'étranger, depuis 2010, comporte deux parties :

- Un séminaire introductif d'une semaine, commun à toute la promotion sur la valorisation du patrimoine de Venise, qui concentre toutes les problématiques de protection, de préservation, de conservation et de valorisation rencontrées par les différentes spécialités du patrimoine; ce séminaire comporte la participation à un colloque européen sur la préservation du patrimoine.
- Un stage d'immersion de sept semaines dans une institution patrimoniale de la spécialité. Il vise à faire découvrir aux futurs conservateurs des collections, des sources documentaires ainsi que d'autres méthodes de travail et de nouvelles approches du patrimoine. Il les incite aussi à nouer des liens avec des conservateurs étrangers qui leur seront utiles, dans leur future carrière, pour élaborer des projets à un niveau international.

Les séjours les plus réussis pour les élèves conservateurs de l'Inp sont ceux pour lesquels un programme de travail a été établi à l'avance par l'institution d'accueil. Ce programme peut comprendre le suivi de certaines actions ou manifestations, des rendez-vous ou des réunions avec différents responsables et, dans la mesure du possible, une mission ou un travail spécifique confié au stagiaire. Il est préférable que ce programme de travail corresponde aux centres d'intérêt de l'élève conservateur dont il est par ailleurs exigé qu'il parle correctement la langue du pays où il se rend.

VALIDATION DU STAGE

Appréciation donnée par le chef de stage

Appréciation donnée à l'issue du stage portant sur les qualités scientifiques et personnelles du stagiaire.

Rapport de stage / Noté par la direction des études / Coef 1

Ce rapport (5 à 10 pages) doit permettre de préciser les possibilités de collaboration entre institutions françaises et étrangères et de faire une analyse comparative sur les méthodes de travail.